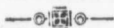


naissances requises pour entrer dans les autres classes. En général, l'élève qui commence ses études sous un maître privé, fera bien de s'appliquer aux thèmes et aux *traductions avec analyse*, et de devancer d'un semestre au moins la classe où il espère être admis.



EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES PENSIONNAIRES.



DEVOIRS RELIGIEUX.

Les pensionnaires assistent aux offices de la cathédrale les dimanches, les fêtes d'obligation, les derniers jours de la semaine sainte et dans quelques autres circonstances. Dans l'avant midi, ils doivent faire, chaque jour, la prière du matin, entendre une messe basse et donner quelques minutes à la prière et à la récollection immédiatement avant le dîner ; dans l'après midi, réciter le chapelet, écouler une lecture de piété pendant un quart d'heure et enfin faire la prière du soir. De plus, ils commencent et finissent tous les exercices (classes, études, &c.,) par une courte prière. Ils sont tenus de se confesser tous les quinze jours.